

**ANNEXE N°3**

**POSTES À EXIGENCE PARTICULIÈRE  
avec pré-requis  
(attribués au barème)**

<b>NATURE DE SUPPORT</b>	<b>PRE REQUIS / EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>
Directeur d'école 2 classes et + (y compris en REP)	Liste d'aptitude de directeur d'école
Enseignant Maître Formateur (EMF) + décharge complète de direction d'école d'application	CAFIPEMF
Adjoint classe élémentaire pour l'enseignement de l'allemand, du néerlandais	Habilitation ou diplôme justifiant d'une connaissance suffisante de la langue allemande, néerlandaise
Enseignants spécialisés en ESMS	CAPPEI*
Établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	CAPPEI*
Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) – dominante pédagogique	CAPPEI*
Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) – dominante relationnelle	CAPPEI*
Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)	CAPPEI*
Unité Localisée pour L'Inclusion Scolaire des élèves handicapés – école (ULIS école)	CAPPEI* (Les ULIS TFA, TFV, TED-TSA et TSLA sont en outre profilées)
Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)	CAPPEI* (un avis favorable de la commission d'entretien est également requis)
Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)	CAPPEI* (un avis favorable de la commission d'entretien est également requis)

\* Les titres CAPASH et CAPSAIS sont réputés équivalents au CAPPEI.